الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵜⴰⵎⵔⵓⴽⵉⵜ ⵏ ⵜⵣⵔⴼⵜ ⴰⵎⴰⵔⵕⴰⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AMMC MET EN GARDE LE PUBLIC CONTRE LES GROUPES WHATSAPP « ALLIANCE DÉCISIVE YEM » ET LA PLATEFORME D'INVESTISSEMENT « DIROVEX »

Dans le prolongement de ses précédentes mises en garde, l'AMMC informe le public **que les groupes WhatsApp dénommés « Alliance Décisive YEM », ainsi que la plateforme dite « DIROVEX »**, ne disposent d'aucune autorisation pour l'exercice d'une quelconque activité en lien avec le marché des capitaux marocain. L'Autorité appelle les épargnants à la plus grande vigilance et à ne donner aucune suite aux sollicitations de ces personnes et entités.

Rabat, le 19 novembre 2026

Dans le cadre de sa mission de protection de l'épargne investie en instruments financiers, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a reçu plusieurs signalements concernant des groupes WhatsApp dénommés « Alliance Décisive YEM » ainsi qu'une prétendue plateforme d'investissement dénommée « DIROVEX ».

Il ressort des éléments portés à la connaissance de l'AMMC par les auteurs de ces signalements que :

- les groupes WhatsApp dénommés « Alliance Décisive YEM » sont souvent présentés comme des « clubs d'investisseurs VIP » ou des canaux de « signaux de trading gratuits », diffusant des analyses et recommandations sur des valeurs cotées à la Bourse de Casablanca et proposant des formations présentées comme gratuites, afin de **gagner la confiance de leurs membres** ;

- les membres de ces groupes WhatsApp sont incités à ouvrir un compte sur la plateforme « DIROVEX » et à y verser des fonds à travers des virements bancaires afin de participer à de prétendues opérations sur le marché de blocs, présentées comme portant sur des titres cotés acquis avec une décote importante et assurant des gains « sans risque ». **Ces opérations sont fictives et ne respectent pas les mécanismes de fonctionnement du marché boursier ;**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- la plateforme « DIROVEX » **utilise frauduleusement l'identité visuelle de l'AMMC ainsi que celle d'autres autorités publiques**, afin de conférer une apparence de légitimité à ses offres **et d'induire le public en erreur** ;

- les membres de ces groupes WhatsApp sont également incités, **moyennant récompenses, à recruter de nouveaux participants.**

L'AMMC informe le public que la plateforme et les groupes WhatsApp précités, leurs administrateurs et animateurs ne **disposent d'aucune autorisation ou habilitation de sa part et qu'ils n'entretiennent aucune relation avec elle**. L'Autorité rappelle aussi que les transactions sur les valeurs cotées à la Bourse de Casablanca, **y compris les transactions de blocs, ne peuvent être réalisées que par l'intermédiaire de sociétés de bourse agréées.**

Face à ces pratiques, l'AMMC rappelle **quelques** conseils et recommandations utiles :

- Méfiez-vous des groupes WhatsApp présentant des offres d'investissement alléchantes en bourse, et ne donnez aucune suite aux sollicitations de leurs animateurs ;

- Méfiez-vous des publicités et publications mettant en scène des personnalités publiques ou des sociétés connues pour promouvoir un placement : leur identité est souvent usurpée ;

- Ne partagez jamais vos données personnelles ou bancaires à la suite d'un démarchage sur les réseaux sociaux ou les groupes de messagerie privée ;

- Ne procédez à aucun versement ou virement vers une plateforme quelle qu'elle soit avant d'avoir vérifié que celle-ci est dûment autorisée par l'AMMC ;

- Méfiez-vous de toute promesse de rendement élevé ou garanti, ainsi que de toute offre d'acquisition de titres cotés à un prix décoté, en dehors des opérations visées par l'AMMC ;

- Assurez-vous de l'authenticité des documents et visuels présentés comme émanant de l'AMMC ou de toute autre autorité (logo, cachets, certificats) et contactez systématiquement l'Autorité en cas de doute ;

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Vérifiez systématiquement que l'entité proposant des services d'intermédiation ou de conseil en investissement financier est dûment agréée ou autorisée.

Les listes des intervenants et entités régulés par l'AMMC sont consultables sur son site institutionnel (www.ammc.ma).

Par ailleurs, l'AMMC a observé la diffusion sur les réseaux sociaux de publications qui font la promotion de ces groupes ou de groupes similaires, en usurpant l'identité de personnalités publiques et de sociétés connues, afin d'inciter le public à les rejoindre.

L'AMMC rappelle, à cet égard, ses précédentes mises en garde, notamment :

- son communiqué du 22 décembre 2025, relatif au conseil en investissement non autorisé et aux plateformes de trading frauduleuses ;

- son communiqué du 16 septembre 2026, relatif à la mise en garde du public contre les escroqueries à l'investissement financier.

Enfin, l'AMMC rappelle que les faits susceptibles de constituer des infractions pénales relèvent des autorités judiciaires compétentes et invite toutes les victimes de ces agissements, ou toute personne ayant des soupçons, à déposer plainte auprès des autorités compétentes.

A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

Membre de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) depuis 1996, l'AMMC a signé, en 2007, la convention multilatérale d'échange et de coopération (Multilateral Memorandum of Understanding/MMOU) de l'OICV faisant du Maroc le 44e pays signataire et le 3e pays Africain.

www.ammc.ma

الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵍⵍⵉⵜ ⵜⴰⵎⵔⵕⵓⵜⵜ ⵏ ⵜⵣⵔⴼⵜ ⵏ ⵉⵙⵎⵔⴰⵙⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Contact :
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
Mme Dania BOUHLAL
dania.bouhlal@ammc.ma
07 07 29 19 31